



# Un bénévolat jeunesse pour favoriser la participation sociale des aînés : l'expérience des participants au projet intergénérationnel Sunny Action

Julie Fortier & Émilie Belley-Ranger

To cite this article: Julie Fortier & Émilie Belley-Ranger (2020): Un bénévolat jeunesse pour favoriser la participation sociale des aînés : l'expérience des participants au projet intergénérationnel Sunny Action, *Loisir et Société / Society and Leisure*, DOI: [10.1080/07053436.2020.1727653](https://doi.org/10.1080/07053436.2020.1727653)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/07053436.2020.1727653>



Published online: 12 Mar 2020.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 5



View related articles [↗](#)



View Crossmark data [↗](#)



## Un bénévolat jeunesse pour favoriser la participation sociale des aînés : l'expérience des participants au projet intergénérationnel Sunny Action

Julie Fortier<sup>a\*</sup> and Émilie Belley-Ranger<sup>b</sup>

<sup>a</sup>Département d'études en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières, 3150, boul. des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières, Québec G8Z 4M3, Canada; <sup>b</sup>Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 3351, boul. des Forges, Trois-Rivières, Québec G8Z 4M3, Canada

(Received 9 September 2019; accepted 15 January 2020)

The Sunny Action project aims to bridge the gap between generations by inviting young people aged 12 to 18 to volunteer in residential centers during the summer months. The young people accompany the elderly during the leisure activities and thus promote a context of social participation. This paper describes the intergenerational experience of young people and elders through volunteering and social participation within the Sunny Action project. During the summer of 2015 the authors conducted a case study on the Sunny Action project. They carried out semi-structured interviews with 11 elderly people and the project coordinator and conducted two focus groups with 14 young volunteers. The following themes were discussed: the motivations and expectations, the attitudes required, the benefits obtained, and satisfaction with the project. Results show that the Sunny Action project generates several benefits for young people, but also for seniors and their living environment.

**Keywords:** volunteering; intergenerational links; leisure; social participation

Le projet Sunny Action a pour but de faire le pont entre les générations en invitant les jeunes de 12 à 18 ans à s'impliquer bénévolement dans les centres d'hébergement de soins de longue durée pendant la période estivale. Cet article décrit une expérience intergénérationnelle vécue à travers le bénévolat des jeunes et la participation sociale des aînés au sein du projet Sunny Action. À l'été 2015, les auteurs ont étudié le projet Sunny Action. Des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de 11 aînés et du coordonnateur du projet, alors que deux groupes de discussion ont été réalisés auprès de 14 jeunes. Les thèmes suivants ont été abordés : motivations et attentes, attitudes requises, bénéfices retirés et satisfaction face au projet. Les résultats informent notamment que le projet Sunny Action a généré des bénéfices considérables autant pour les jeunes que pour les résidents et leur milieu de vie.

**Mots clés :** bénévolat; liens intergénérationnels; loisirs; participation sociale

### Problématique

Le bénévolat occupe une place importante dans notre société. En effet, de nombreuses organisations dépendent de l'action de bénévoles pour assurer leur fonctionnement. Au Canada, il y a plus de 161 000 organismes sans but lucratif (OSBL), dont 54 % sont totalement gérés par des bénévoles (Imagine Canada, 2013). Selon l'Enquête sociale

---

\*Corresponding author. Email: [Julie.fortier@uqtr.ca](mailto:Julie.fortier@uqtr.ca)

générale, 44 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont fait du bénévolat en 2013, ce qui correspond à 12,7 millions de personnes et à 1,96 milliard d'heures (Turcotte, 2015). Les jeunes de 15 à 19 ans sont ceux qui font le plus de bénévolat parmi toutes les catégories d'âge. En effet, 66 % d'entre eux ont fait du bénévolat en 2013<sup>1</sup> (Turcotte, 2015). Selon l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (Vézina et Crompton, 2012), 13 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans ont effectué une action bénévole dans les organismes de sports et loisirs en 2010, types d'organisme arrivant au troisième rang sur sept après « éducation et recherche » (25 %) et « services sociaux » (19 %). Les jeunes sont-ils intéressés à œuvrer comme bénévoles en loisir auprès des aînés? Une enquête récente menée au Québec auprès de jeunes et d'aînés sur le bénévolat intergénérationnel (Fortier, Goulet, et Leclerc, 2016), nous informe que les jeunes sont intéressés par le bénévolat en contexte intergénérationnel et souhaitent par cette expérience apprendre des aînés et de leur vécu. Par ailleurs, les liens intergénérationnels sont encouragés par le Gouvernement du Québec, notamment dans ses politiques publiques. En effet, dans la politique *Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec*, le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille et le ministère Santé et services sociaux souhaitent que « le dialogue et les échanges entre les générations [soient] encouragés, car ils constituent une richesse pour le développement du Québec » (Ministère Famille et Aînés et Ministère Santé et Services Sociaux, 2012, p. 60). Cette position en faveur des liens intergénérationnels a été réaffirmée par ces ministères dans le *Plan d'action 2018–2023. Un Québec pour tous les âges* (Secrétariat aux aînés et Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018). De plus, pour le Secrétariat à la jeunesse dans sa Politique québécoise de la jeunesse 2030 *Ensemble pour les générations présentes et futures* : « Un dialogue intergénérationnel s'impose pour relever les défis économiques, sociaux et politiques résultant des changements démographiques » (Secrétariat à la jeunesse, 2016, p. 47).

Au Québec, plusieurs projets et activités intergénérationnelles sont organisés chaque année. Intergénération Québec, organisme provincial dont la mission est principalement dédiée au rapprochement entre les générations, a mis sur pied une plateforme dynamique et interactive répertoriant des initiatives intergénérationnelles au Québec (Réso't'âges). Cette plateforme compte quelques centaines de projets et activités dont plusieurs sont centrés sur le loisir (chants, danse, théâtre, jeux de société, artisanat, audiovisuel, etc.).

Cet article présente le cas d'un projet intergénérationnel mettant en perspective le bénévolat des jeunes et la participation sociale des aînés. Ce projet, nommé Sunny Action, invite les jeunes de 12 à 18 ans à s'impliquer bénévolement dans des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) pendant la période estivale avec la collaboration des intervenants en loisir qui assurent la formation et l'encadrement des jeunes. Ce projet a pour objectifs de : (1) accroître le potentiel personnel des jeunes en les impliquant dans une action sociale et communautaire; (2) les initier au bénévolat auprès des personnes âgées; (3) favoriser leur recrutement, leur formation et leur orientation; (4) développer chez eux différentes habiletés et valeurs; (5) les sensibiliser au domaine de la santé ainsi que (6) bonifier leur expérience de travail et leurs chances de réussite scolaire. Pour les résidents aînés,<sup>2</sup> ce programme a pour objectifs : (1) bonifier leur réseau social par des échanges intergénérationnels; (2) leur permettre de profiter davantage de la saison estivale et (3) mettre de la vie dans leur quotidien par l'organisation d'activités à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Le recrutement des jeunes bénévoles se fait au mois de mai, principalement au sein des écoles secondaires. Les jeunes intéressés sont par la suite invités à une formation en juin expliquant le projet (historique, valeurs, fonctionnement) et l'éthique (comportements et attitudes à adopter). Chaque semaine, de la fin juin à la fin août, les adolescents réalisent un minimum de trois heures de bénévolat dans un centre d'hébergement en accompagnant les aînés lors des activités de loisir. Ce projet permet l'engagement bénévole en loisir des jeunes qui vient en soutien à l'engagement en loisir des aînés en CHSLD.

On compte plusieurs écrits sur les liens intergénérationnels et sur le bénévolat d'aînés auprès de jeunes (ex : des aînés qui apportent une aide aux devoirs ou qui soutiennent les groupes scouts). Souvent, ces écrits se penchent sur un seul groupe en particulier, jeunes ou aînés (Burgman et Mulvaney, 2016). Peu d'écrits ont examiné l'implication d'adolescents auprès d'aînés en CHSLD (Blais, McCleary, Garcia, et Robitaille, 2017). Cet article a pour but de décrire l'expérience intergénérationnelle des jeunes et des aînés, vécue à travers le bénévolat des jeunes et la participation sociale des aînés. Il cherche plus spécifiquement à répondre aux quatre questions suivantes : Quelles sont les attentes et les motivations des jeunes et des aînés envers le projet Sunny Action? Quelles sont les attitudes requises par les jeunes et les aînés qui favorisent la mise en œuvre du projet? Quels sont les bénéfices que retirent les deux générations à travers ce projet? Quel est le niveau de satisfaction des jeunes et des aînés envers le projet Sunny Action?

### **Contexte théorique**

L'étude se base sur un contexte théorique mettant en relation les concepts d'action bénévole, notamment chez les jeunes et les liens intergénérationnels. La notion de participation sociale des aînés est également définie.

#### ***L'action bénévole***

Il y a de nombreuses définitions de l'action bénévole. Celle de Thibault, Fortier, et Leclerc (2011) l'expose sous la forme de quatre actes. Le bénévolat se définit comme (1) un acte social d'échange (don et contre don); (2) un acte de vie et de développement social fondé sur le civisme (action citoyenne) et la volonté de créer des liens. Il est également (3) un acte fondé sur des valeurs de gratuité et de responsabilité et (4) un acte public influencé par les causes et les milieux publics dans lesquels il se déploie et agit (p. 10).

Le bénévolat effectué en loisir (ex : association sportive, festival, musée, etc.) est défini « comme étant collectif et communautaire et permet au bénévole de vivre une expérience de loisir » (Fortier, Leclerc, et Thibault, 2015, p. 212). Le bénévole est à la recherche d'une expérience gratifiante qui se traduit par le sentiment d'être utile pour la collectivité par la production de gestes concrets, le tout se déroulant dans un environnement amical et plaisant (Thibault, 2009). Parker (1997) aborde le bénévolat comme étant une expérience de loisir où l'individu agit comme un participant et non comme un consommateur. Il ajoute que les participants sont réunis pour organiser et produire une expérience de loisir collective.

#### ***L'action bénévole chez les jeunes***

Les jeunes s'impliquent bénévolement pour diverses raisons. Le Réseau de l'action bénévole du Québec [RABQ] (2011) a identifié quatre principales motivations qui poussent les jeunes à faire du bénévolat : (1) croire en la cause; (2) découvrir ses forces

et tester ses limites; (3) développer ses connaissances et ses expériences de travail; (4) suivre ses amis(es). Le RABQ identifie les besoins des jeunes impliqués bénévolement en se référant au modèle de Glasser (1983) qui, dans sa théorie du choix, a élaboré une classification des besoins psychosociaux selon quatre grands thèmes : l'appartenance, la liberté, le pouvoir et le plaisir. Le besoin d'appartenance se caractérise par le fait que les jeunes ont besoin de se sentir appréciés au sein du groupe et les projets auxquels ils participent doivent leur tenir à cœur. Le besoin de liberté se traduit par l'expression des opinions au sein de l'organisation, la liberté de faire des choix et de prendre ses propres responsabilités. Le besoin de pouvoir réfère aux tâches qui doivent permettre aux jeunes de développer leurs habiletés personnelles et professionnelles. Pour les jeunes, il est important de bien comprendre l'utilité de chacune des tâches exigées. De plus, ils doivent sentir que leur participation est significative et produit des résultats concrets. Le besoin de plaisir signifie « passer des moments agréables, être satisfait de son engagement, se sentir utile, être en bonne compagnie, etc. » (dans RABQ, 2011, p. 21). Le jeune devrait vivre une expérience positive face à son engagement.

Le bénévolat étant un acte d'échange, un acte social et un acte public créateur de liens sociaux et de capital social (Thibault, Fortier, et Albertus, 2007), il constitue un contexte privilégié pour favoriser les liens intergénérationnels.

### *Les liens intergénérationnels*

Les liens intergénérationnels supposent la rencontre entre des individus provenant de différentes générations.<sup>3</sup> Pour Vandervan (2011), au fondement des liens intergénérationnels se trouve la volonté d'entrer en relation avec l'autre génération. Cet auteur définit les liens intergénérationnels ainsi : « the combination of two people at different phases of development that will interact with each other, usually in a way involving others, in various situations and contexts, with the expectation of a relationship » (p. 30). Il y a donc dans les liens intergénérationnels plus qu'une interaction avec l'autre, il y a une intégration de l'autre de nature bilatérale.

S'il y a des bénéfices à retirer des liens intergénérationnels, ils sont bilatéraux, c'est-à-dire qu'ils touchent les jeunes et les aînés (Black, 2011). Jarrott (2011) avance par ailleurs que les liens intergénérationnels ne sont pas effectifs s'ils bénéficient à un groupe seulement. Selon les résultats de l'étude de Black (2011), les liens intergénérationnels gardent les aînés à jour sur les différentes tendances et ont un effet positif sur la mémoire, en plus de générer des liens privilégiés. De leur côté, les jeunes apprennent à connaître les aînés sous un autre angle, ce qui contribue entre autres à contrer l'âgisme. Cet auteur nous informe toutefois que les activités intergénérationnelles ne sont pas adéquates pour tous. L'intérêt de chacun demeure central.

Ayala, Hewson, Bray, Jones, et Hartley (2007) ajoutent à titre de bénéfices aux liens intergénérationnels qu'ils contribuent aux relations harmonieuses, permettent à chaque génération de participer et de se sentir utile, facilitent la communication et favorisent la socialisation, la compréhension mutuelle, l'apprentissage, le partage des connaissances et des informations. Les activités qui privilégient les liens intergénérationnels contribuent à réduire l'isolement, à améliorer la santé et la confiance et à renforcer les capacités des participants. Les activités favorisant les liens entre jeunes et aînés modifient les perceptions de chacun évitant ainsi de sombrer dans les stéréotypes et les préjugés (Desmet et Lacharité, 2004). Les liens intergénérationnels représentent également une occasion pour les anciens de redécouvrir la notion d'utilité sociale en s'enracinant dans de nouveaux

contextes sociaux par le biais de liens affectifs de type grands-parents/petits-enfants (France Bénévolat, 2010). Puisque cette relation n'est pas un lien familial d'autorité, le jeune ne se sent pas jugé et l'aîné peut revêtir le rôle de référent éducatif. Toutefois, les programmes qui visent le déploiement de liens entre générations doivent préalablement réduire les inquiétudes des jeunes face au vieillissement, favoriser l'apprentissage des normes au fondement de cette relation et encourager le partage entre les deux groupes (Drury, Hutchison, et Abrams, 2016).

Au-delà des bénéfiques pour les jeunes et les aînés, les liens intergénérationnels représentent un atout tant sur le plan de la communauté que de la citoyenneté : « inter-generational learning fosters positive relationships between the different generations and develops respect for both older and younger people, which can only promote more cohesive communities and a greater sense of citizenship » (Feldman, 2012, p. 439). Vanderven (2011) partage ces propos en précisant que les liens intergénérationnels dans le bénévolat favorisent non seulement un développement positif chez les individus, mais également au niveau de la communauté et de la société.

### ***La participation sociale des aînés***

Le maintien d'une participation sociale est démontré comme étant un des trois piliers d'un vieillissement en santé (OMS, 2002). Plusieurs études confirment en effet la pertinence de la participation sociale pour la santé physique et mentale des aînés contribuant ainsi à leur qualité de vie (Agahi, Silverstein, et Parker, 2011; Stephens, Noone, et Alpass, 2014).

Les définitions de la notion participation sociale sont multiples. En regard à ces diverses définitions, Raymond, Gagné, Sévigny, et Tourigny (2008) regroupent les fonctions de la participation sociale en quatre familles sémantiques nous permettant d'en obtenir un portrait global : (1) Fonctionnement dans la vie quotidienne : pouvoir accomplir ses activités quotidiennes et jouer ses rôles sociaux; (2) Interactions sociales : pouvoir visiter des amis, faire des activités hors du domicile; (3) Réseau social : faire partie d'un réseau d'interrelation qui présente un minimum de stabilité et de réciprocité; (4) Associativité structurée : prendre part à une activité à caractère social réalisée dans une organisation (p. VIII). Cette définition en quatre volets permet d'inclure une variété de projets et d'initiatives destinés aux aînés.

La politique *Vieillir et vivre ensemble* du gouvernement du Québec précise que la participation sociale se réalise au travers diverses activités (vie sociale, loisirs, travail, bénévolat) qui amènent les individus à prendre activement part à la vie de leur communauté. Les loisirs jouent alors un rôle dans la participation sociale des aînés. Selon Carbonneau, Aubertin, et Prévaille (2004) et Carbonneau (2011), la satisfaction en regard du loisir plus que le nombre ou l'intensité de la participation est déterminante pour le bien-être des aînés.

Cet article vise donc à décrire l'expérience intergénérationnelle des jeunes et des aînés, vécue à travers le bénévolat des jeunes et la participation sociale des aînés au sein du projet Sunny Action en questionnant leurs attentes et leurs motivations envers le projet, les attitudes requises favorisant sa mise en œuvre, les bénéfices retirés et le niveau de satisfaction exprimé envers le projet.

### **Méthode**

Cette recherche constitue une étude de cas descriptive qui vise à dégager les caractéristiques du projet Sunny Action afin d'en obtenir un aperçu général et de

comprendre les attentes et les motivations des jeunes et des aînés, les attitudes requises favorisant la mise en œuvre du projet, les bénéfices retirés et la satisfaction ressentie. De façon générale, l'étude de cas « consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy, 2009, p. 207).

Des critères d'inclusion ont été établis pour chacun des types d'acteurs rencontrés (jeunes, aînés et coordonnateur). Pour les jeunes : être impliqués comme bénévoles dans le projet Sunny Action à l'été 2015. Pour les aînés : être aptes à répondre aux questions. Pour le coordonnateur : disposer d'une connaissance approfondie du projet. Ce dernier figure parmi les initiateurs du projet.

Des entrevues semi-dirigées et des groupes de discussion ont été menés par l'équipe de recherche afin de répondre aux questions spécifiques de recherche. Les entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de sept aînés (quatre femmes et trois hommes) du Center d'hébergement Saint-Maurice (secteur Shawinigan) et de quatre aînés (trois femmes et un homme) du Center d'hébergement Laflèche (secteur Grand-Mère) à l'été 2015.<sup>4</sup> Les 11 aînés rencontrés ont été référés par les coordonnateurs des loisirs des résidences.

Des groupes de discussion ont aussi été organisés à l'été 2015 pour sonder les jeunes bénévoles. Un premier groupe s'est déroulé au Center d'hébergement Saint-Maurice auprès de 10 jeunes. Un second fut mené auprès de quatre jeunes œuvrant au Center d'hébergement Laflèche. La planification de ces collectes a tenu compte de la journée accueillant le plus de jeunes dans chacun des centres. Un seul garçon figurait parmi ces 14 jeunes.

Voici les thématiques abordées en entrevue et en groupe de discussion : connaissance du projet, perception des jeunes bénévoles, motivations à interagir avec les jeunes/aînés, attentes envers la relation avec les jeunes/aînés, bénéfices et avantages que retirent les jeunes/aînés, conditions qui favorisent les liens intergénérationnels dans le cadre du projet, satisfaction générale envers le projet. Quelques questions ont été ajoutées pour les jeunes : perception de la formation donnée, description d'une journée-type, attitudes et comportements que doit avoir un jeune pour œuvrer dans ce projet.

De plus, une entrevue avec le coordonnateur du projet a été effectuée au courant de l'hiver 2016 pour favoriser la compréhension des fondements et du fonctionnement du projet et valider ses conditions d'implantation.

Les entrevues ainsi que les groupes de discussion furent enregistrés sur bande audio et des verbatim furent retranscrits. Les données des entrevues et celles des groupes de discussion furent analysées séparément, mais en suivant dans les deux cas la méthode de l'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2003) qui consiste à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et à l'examen des thèmes abordés. Les grilles employées pour les collectes de données ont inspiré les codes, tout en conservant une ouverture face à l'émergence de nouveaux thèmes. Le logiciel Nvivo a été utilisé pour cette démarche.

## Résultats

Parmi les aînés participant à la recherche, nous comptons sept femmes et quatre hommes âgés entre 50 et 85 ans. Ces derniers étaient considérés semi-autonomes. Ils ont participé à une ou deux éditions du projet. Les jeunes rencontrés étaient en majorité des filles (13 sur 14). Elles étaient âgées entre 13 et 17 ans et avaient entre deux et trois années d'expérience comme bénévoles au sein du projet.

L'analyse du verbatim des entretiens semi-dirigés et des groupes de discussion met en exergue cinq principaux thèmes qui sont présentés ici à savoir : (1) la pertinence de la formation donnée aux jeunes bénévoles en début de projet; (2) les attentes et les motivations des jeunes et des aînés à participer au projet; (3) les attitudes requises de la part des jeunes et des aînés pour la réalisation de ce projet; (4) les bénéfices retirés tant par les résidents aînés que par les jeunes bénévoles et (5) la satisfaction de ces derniers envers le projet. Chacun de ces thèmes est présenté plus bas à l'aide de citations qui viennent les renchéris.

### ***La pertinence de la formation pour les jeunes bénévoles***

La mise en œuvre du projet Sunny Action débute par le recrutement des jeunes. Ce recrutement est effectué par le coordonnateur du projet et par les anciens bénévoles. Plusieurs arguments sont mis de l'avant, à savoir l'expérience utile pour bonifier le curriculum vitae, les bénéfices retirés, le fonctionnement du projet basé sur les choix personnels, etc. Un mentorat entre anciens et nouveaux bénévoles facilite l'intégration de ces derniers.

Une fois recrutés, les jeunes suivent une formation leur permettant de saisir notamment leur rôle auprès des aînés et le fonctionnement en center d'hébergement. Cette formation est perçue essentielle comme l'a témoigné ce jeune bénévole :

Oui. Je dirais que oui, elle est essentielle pour un nouveau parce qu'on apprend comment agir avec les personnes âgées. Pour pas arriver en criant pis en larguant un gros « Bonjour! ». Ça se peut pas. Il faut être plus calme avec eux autres pis il faut aussi savoir manipuler la chaise roulante parce que la majorité des personnes sont en chaise roulante ici. Pis en même temps pour les anciens ça permet de savoir c'est qui qui sont nouveaux. (Jeune 14)

Un autre jeune a ajouté à ce sujet :

Ouin ben c'est vrai que la formation, c'est vraiment utile là. Surtout l'affaire de la chaise roulante euh ça peut en aider beaucoup là. [...]. Mais euh aussi l'approche. L'approche vers une personne. Souvent les nouveaux ils ne savent pas comment s'y prendre. Mais ils te l'apprennent. (Jeune 11)

Quelques jeunes ont mentionné avoir éprouvé au départ de l'anxiété face à leur éventuel bénévolat que la formation a toutefois su apaiser. Certains d'entre eux appréhendaient être attirés à un seul résident, ou être mal outillés pour les aider. Un jeune a bien exprimé cette pensée :

Moi j'étais plus stressée pas parce que c'est des personnes âgées, mais parce qu'elles sont dans un CHSLD alors elles ont une perte d'autonomie ou de ... puis je [ne] savais pas trop comment m'attendre à ça, mais ... la première journée dans le fond c'était la journée de formation. C'est là qu'on a pu voir la place pis comment qu'on ... qu'on interagit avec eux et tout ça. Puis après ça je savais un peu plus où est-ce que je m'en allais là. (Jeune 7)

Le manque de connaissances envers les aînés en CHSLD semblait en effet inquiéter certains participants. La formation à la fois théorique et pratique abordait plusieurs notions touchant le savoir-faire et le savoir-être rassurant ainsi les nouveaux bénévoles : les besoins de la personne âgée, les types de handicaps, l'approche envers un résident, la sécurité et l'éthique également. Pour certains ce qui à priori semblait difficile est devenu déjà plus facile grâce à la formation :



Je trouvais ça moins difficile que qu'est-ce que je pensais ... [...] c'était beaucoup plus facile puis j'aimais ça. (Jeune 14)

D'autres craignaient de vivre des refus ou de l'agressivité de la part des résidents. Un participant a mentionné qu'il imaginait que les résidents allaient peu collaborer et ressentir de l'amertume (Jeune 9). À son grand étonnement, ce n'est pas ce qu'il a vécu lors du projet Sunny Action.

Cette formation a permis de démystifier ce que le bénévolat à la résidence implique. Un participant a partagé un de ses apprentissages :

Pis mettons se mettre à la hauteur des yeux aussi, il [le coordonnateur] nous avait dit ça à la formation, mais c'est sûr que si on reste debout devant elle, euh ... la personne va sentir qu'on est pressé pis qu'on va pas vraiment prendre le temps de lui parler ... mais juste se mettre à la hauteur de ses yeux, se baisser, ça fait toute la différence là ... . (Jeune 4)

La formation a également permis aux membres de l'équipe de se rencontrer en début de projet (anciens et nouveaux bénévoles, coordonnateur). Elle s'est poursuivie tout au long de l'été, mais de façon informelle, par l'observation et l'accompagnement de la part des coordonnateurs en loisir de chacune des résidences.

### ***Les attentes et les motivations des jeunes et des aînés à participer au projet***

Plusieurs raisons ont motivé les jeunes à s'impliquer dans le projet Sunny Action. Parmi ces dernières, se dégagent des raisons affectives et des raisons pragmatiques.

Les raisons affectives réfèrent notamment à l'altruisme. La motivation première est donc d'aider les résidents, de contribuer à leur bonheur. Tel que le précisent ces jeunes rencontrés : « j'ai toujours aimé aider les gens » (Jeune 1) ou encore « je participe pour rendre les personnes âgées plus heureuses, là » (Jeune 13).

Les aînés ont également été questionnés sur leurs motivations à participer aux activités organisées par les jeunes Sunny. Pour un résident, la principale motivation était de pouvoir échanger avec les jeunes : « c'est la socialisation, parce que s'il y avait pas ça, je serais en peine. Eux autres, ils me permettent de parler, de dialoguer » (Résident 8). Un autre résident considérait les jeunes agréables à côtoyer : « [Bien], ils viennent nous chercher puis ils sont bien gentils et tout ça » (Résident 6).

Pour certains jeunes, se joignent à ces motivations des raisons plus pragmatiques qui les ont amenés à s'impliquer au sein du projet Sunny Action. Ces motivations sont davantage individuelles. À titre d'exemple, certains jeunes se sont engagés bénévolement car ils souhaitaient occuper leur temps libre durant l'été ou bonifier leur curriculum vitae. Ce participant a affirmé :

Pour être complètement honnête au début c'était juste pour mettre sur mon CV [...] parce que je me suis dit : « ça paraît ben », mais depuis j'ai appris que c'était super l'fun puis je l'ai dit à mes amis, [...]. Tu t'attends pas à ça parce que t'es comme : « ah, les personnes âgées, ça doit pas être l'fun, ça doit rien faire, mais j'adore ça. ». (Jeune 10)

Quelques aînés ont également soulevé des motivations plus pragmatiques en regard à leur participation aux activités organisées par les jeunes. Un premier résident a précisé : « [Bien] j'attends d'eux autres qu'ils m'aident beaucoup. Et puis qu'ils me traînent, c'est déjà de quoi ça. Puis s'occuper des affaires que j'ai de besoin » (Résident 2). Un second a mentionné : « Mais le projet c'est d'avoir [...] des distractions, de nous occuper à

quelque chose, nous amener aux activités, avoir un petit repas après [...] de faire de la musique surtout » (Résident 9).

L'expérience acquise incite les jeunes à s'inscrire à nouveau au projet l'été suivant. Certains en âge de travailler ont prévu revivre l'aventure l'an prochain et partager leur temps entre leur futur travail et le bénévolat. Dans tous les cas, l'apprentissage et l'expérience humaine vécue s'avèrent très enrichissants. À cet égard, un jeune a précisé :

Ben oui parce qu'on apprend qu'à force de merci, on apprend que ça vaut plus que de l'argent. Parce que c'est du bénévolat, mais qu'avec tout ce qu'on apprend, toutes les valeurs qu'on a en venant ici, ça compense pleinement pour l'argent et plus là. C'est pour ça qu'on est ici dans le fond. (Jeune 2)

Tel que le démontrent ces dernières citations, le bénévolat au sein du projet Sunny Action a inculqué aux jeunes des valeurs sociales et communautaires.

### ***Les attitudes requises de la part des jeunes et des aînés***

La qualité de l'expérience Sunny Action dépend en grande partie de l'attitude des jeunes et des aînés en regard à leur relation intergénérationnelle.

Les attitudes des aînés qui facilitent le fonctionnement du projet se résument ainsi selon les résidents : ouverture au projet, confiance envers les jeunes, amour de la jeunesse. L'ouverture d'esprit semble être une condition sine qua non au bon déroulement du projet. Tel que ce résident l'a mentionné : « S'il n'est pas ouvert à ça, c'est sûr que ça marchera pas. Il faut qu'il comprenne aussi, le résident, que le jeune, il vient pour aider » (Résident 8). Les aînés doivent être disposés à participer aux activités des jeunes, se laisser aider par eux et leur faire confiance. Plus que tout, les résidents doivent apprécier la compagnie des jeunes.

Les attitudes des jeunes contribuant au succès du projet selon les résidents rassemblent l'authenticité et l'altruisme. Les jeunes qui s'impliquent dans le projet doivent être authentiques, démontrer un réel intérêt et avoir une démarche sérieuse. Puis, plusieurs aînés ont nommé des valeurs semblables à l'altruisme telles que la politesse et la gentillesse. Un résident a précisé : « Ce ne sont pas tous les jeunes qui ont ce côté humain là de développé. C'est vraiment la qualité première » (Résident 5). Finalement, tout comme les aînés qui doivent aimer la jeunesse, les aînés rencontrés ont mentionné qu'en retour, les jeunes doivent apprécier les personnes âgées. Un résident a affirmé que les jeunes doivent « aimer les aînés et le reste, ça se développe avec le temps » (Résident 1).

Les attitudes essentielles à l'implication bénévole au sein du projet qui ont été identifiées par les jeunes sont : la sociabilité, l'ouverture, la confiance, la courtoisie, l'esprit d'équipe, la patience, la politesse, la compréhension, la joie de vivre et le respect. Des jeunes y ajoutent quelques aptitudes physiques : « Des bons pieds parce qu'on marche beaucoup! » (Jeune 14) ou encore « Des bons bras parce qu'on les pousse! » (Jeune 11).

### ***Le type d'encadrement, un aspect crucial***

Pour que le projet prenne vie et se déploie, les jeunes ont nommé la nécessité qu'il y ait une personne responsable de la coordination et qui démontre un leadership fort : une personne qui prend en main le projet, encadre les jeunes et met en place une structure claire. Cette personne doit également favoriser le travail d'équipe entre les bénévoles et former les jeunes afin qu'ils agissent de façon adéquate avec les résidents. Afin

d'assurer un bon leadership, le coordonnateur doit être passionné : « Il faut qu'il aime ce qu'il fait, parce que s'il aime pas ça, il ne sera jamais capable de tenir un projet comme ça » (Jeune 2). De plus, le coordonnateur doit afficher une ouverture d'esprit envers les jeunes, notamment face à leurs suggestions d'activités. Être ouvert signifie :

[...] suivre les idées, les accompagner, on a le droit d'avoir des idées folles, on a le droit de dépasser les cadres habituels. [...] Moi j'me dis [qu'il] faut savoir tout le temps pourquoi tu le fais. On le fait pour la personne âgée. C'est elle qui est notre point central alors moi c'est pour améliorer son quotidien, c'est pour mettre de la vie dans son quotidien, c'est ça le but. (Coordonnateur)

Aussi, pour travailler avec des jeunes, le coordonnateur doit « être capable de les prendre sous son aile » (Jeune 3), en plus d'écouter ce qu'ils ont à dire, d'être chaleureux et stimulant. La passion et la joie de vivre du coordonnateur se transmettent à l'équipe de bénévoles de Sunny Action : « ça teinte notre propre humeur » a souligné un jeune participant (Jeune 14). Des exigences venant du coordonnateur du projet permettent d'établir un cadre de conduite dans la résidence : port du chandail à l'effigie du projet, vouvoiement des résidents, etc. (Tableau 1).

Tableau 1. Synthèse des principales attitudes requises à la réalisation du projet intergénérationnel Sunny Action.

	Attitudes
Jeunes	Aimer les personnes âgées Avoir un esprit d'équipe Avoir une démarche sérieuse Démontrer un réel intérêt envers le projet Être compréhensif Être patient Être respectueux Être sociable Être souriant Faire preuve d'altruisme Faire preuve de politesse Faire preuve de gentillesse Faire preuve de courtoisie Faire preuve d'ouverture Montrer une joie de vivre Se faire confiance Témoigner une authenticité
Aînés	Aimer les jeunes Être disposé à participer aux activités Être ouvert au projet Être souriant Faire confiance aux jeunes Se laisser aider par les jeunes
Coordonnateur	Afficher une ouverture d'esprit face aux idées Avoir un leadership fort Avoir une bonne capacité d'écoute Être chaleureux Être passionné Être stimulant Être structuré Transmettre sa passion et sa joie de vivre

### ***Bénéfices du projet pour les aînés et pour les jeunes***

Le projet Sunny Action apporte de nombreux bénéfices tant pour les résidents que pour les jeunes. On note en effet des bénéfices sociaux, physiques, psychologiques et pratiques.

#### *Les bénéfices sociaux*

La présence de jeunes dans les centres d'hébergement offre des occasions de socialiser. En effet, les résidents peuvent discuter, raconter leur passé et s'extérioriser. Tel que le mentionne un résident : « Moi, je dis que c'est nécessaire. Ça fait une sociabilité, ça fait un échange qui est bénéfique » (Résident 8). Un jeune parle ainsi du dialogue qui s'installe entre jeunes et aînés :

Nous, on apporte une autre sorte de dialogue si je peux dire. [...]. On leur parle de leur journée, on leur demande leur passé, comment c'était, leur enfance s'ils s'en souviennent, 420 des choses comme ça, si ça les offense pas non plus. On discute comme ça assez longtemps. Je pense que ça leur aide beaucoup. (Jeune 14)

Les résidents ont apprécié interagir avec les jeunes qui s'intéressent à eux et leur posent des questions : « Ben ils s'informent euh, de tout ce que tu fais que tu ... marié? Euh ... des enfants? Combien? Euh ... ils s'informent de tout » (Résident 4).

Ces occasions d'échanges que génère le projet sont d'autant plus appréciées par certains résidents puisque la présence des jeunes vient combler un manque de visite de leur famille : « Ils nous accompagnent, parce que nos enfants ils [ne] sont pas tout le temps » (Résident 9). À cet égard, « Sunny Action vient remplir un petit vide » (Résident 5). Plusieurs jeunes ont révélé que les résidents ont besoin de ces visites rendues possibles par le biais du projet Sunny Action.

[...] l'année passée, il y avait une madame qui pleurait. [Puis] il m'avait dit d'aller lui parler. [Puis] après ça, pendant 4 jours de suite, j'ai été lui parler. [Puis] avant ça, elle ne sortait jamais de son étage. [...] j'ai réussi à la sortir de son étage après la 4<sup>e</sup> journée. Même les bénévoles, les adultes, personne ne réussissait à la sortir ... à cause que je me suis ouverte à elle, elle a fini par comprendre que j'étais là pour lui faire du bien. (Jeune 4)

Ces liens bénéficient également aux jeunes qui ont développé un attachement envers les résidents et l'équipe de Sunny Action. Comme l'a mentionné ce participant :

[...] veut, veut pas, tu t'attaches à tout le monde, [tu sais] ceux qui travaillent avec nous autant que ... les résidents, c'est comme, t'as pas le goût de partir après. T'as des liens avec tout le monde. C'est une belle gang. (Jeune 7)

En effet, pendant la réalisation du projet Sunny Action, des liens se sont tissés entre les jeunes et les aînés. D'une part, des aînés se sont attachés à certains jeunes. Quand la saison estivale se termine, quelques jeunes reviennent au center d'hébergement, mais moins régulièrement qu'au moment du projet. Ainsi, ces jeunes viennent à manquer aux aînés : « Ça, ça me manque. J'étais habitué avec » (Résident 8). D'autre part, les jeunes ont exprimé avoir leurs aînés « coup de cœur » et même un sentiment d'ennui lorsque le projet se termine. Un résident a témoigné de discussions qu'il a eues avec une jeune de Sunny Action en ces mots : « Il y en a une jeune fille l'autre mois, elle a dit : "Je suis capable de parler beaucoup avec vous. [...] Je ne suis pas capable avec ma vraie grand-mère" » (Résident 1).

Les jeunes autant que les résidents sont sortis grandis des liens créés. En effet, une sincère réciprocité s'est installée entre les résidents et les jeunes rencontrés : « Tu donnes aux personnes âgées, mais eux aussi ils t'en donnent en retour. Pas de la même façon, mais, toi tu leur apportes des choses, mais en échange ils te donnent de l'amour » (Jeune 5).

### *Les bénéfices physiques*

Ce type de bénéfice a davantage été nommé par les résidents. Ces bénéfices réfèrent notamment à l'effet mobilisateur que procure la présence des jeunes et au bien-être que génèrent les activités permettant aux résidents de bouger, tel que l'ont précisé ces personnes : « Des fois on, on se sent fatigué ou quelque chose. Lorsqu'ils viennent, on dirait que ça nous réveille, que ça nous redonne de l'énergie » (Résident 1) ou encore : « Vois-tu, à matin, je [ne] serais pas allé là. Si mes jeunes n'avaient pas été là là, je serais pas allé » (Résident 8). Un autre résident ajoute : « Je ne suis pas capable de marcher. Je me réveille puis ils viennent me faire marcher. Ils essaient de me faire bouger » (Résident 9). Ce même aîné a renchéri en affirmant : « Puis je trouve que ça nous [...] on vieillit moins vite là. Quand on est avec des jeunes ».

### *Les bénéfices psychologiques*

Au-delà de la contribution à leur bagage d'expériences, les aînés ont appris aux jeunes des valeurs telles que l'humanisme, l'altruisme, l'écoute : « Je pense que ça va être un ... un genre de petit coffre d'outils qu'ils vont traîner le restant de leurs jours » (Résident 5). Cette expérience de bénévolat auprès des aînés a amené du bonheur aux jeunes tel que le précise ce résident :

[II] pourrait dire : « j'suis pas pour aller là, aller voir les vieux pis les vieilles pis tout. Qu'est-ce que ça me donne? » Mais ils sont contents de venir. Oui oui, ils ont le sourire pis ils sont contents. (Résident 9).

Un jeune a confirmé ce sentiment de bonheur : « Ben moi ça m'a apporté beaucoup de bonheur parce que l'année passée j'ai eu beaucoup d'affection pour une madame pis je voyais que elle aussi m'appréciait » (Jeune 5).

En s'impliquant pour les aînés de la résidence, les jeunes ont vécu une expérience humaine agréable et enrichissante. Parallèlement, les jeunes de Sunny Action ont apporté aux aînés de la joie et du plaisir, comme l'a si bien exprimé ce résident, « pour un résident, ça le fait sourire, ça lui donne de la vie » (Résident 9). Des jeunes conscients de l'impact de leur geste ont ajouté : « [...] mettons juste tenir la main, eux ils sont contents puis ils sourient le reste de la journée. Ils sont contents. Le petit geste » (Jeune 6), ou encore « Ah, c'est fou le sourire qu'on peut leur mettre dans le visage quand on arrive des fois. Surtout ceux qui ont moins de visites de leur famille » (Jeune 14).

Lorsque les jeunes ont été interrogés sur les bénéfices et avantages de participer au projet Sunny Action, ils ont parlé d'une expérience envers laquelle ils ont ressenti un sentiment de fierté et à travers laquelle ils se sont sentis grandir; et, d'autre part, ils y ont vu une expérience pertinente. En effet, les jeunes se sont sentis valorisés lorsqu'ils sont venus en aide aux résidents. Ils ont pris conscience que leurs actions furent appréciées et utiles. Certains ont eu le sentiment de contribuer à la société, comme l'a spécifié ce participant : « Tu, tu te sens utile, utile à la société » (Jeune 4). La participation à ce projet a donné un sens à leurs actions. Les jeunes ont grandi par cette expérience, ils ont

développé une confiance en eux et appris à se connaître. Un participant a bien évoqué ce développement personnel : « Au début, j'avais aucune confiance en moi puis à la longue, j'ai su que j'avais cette confiance-là » (Jeune 1). De cette expérience enrichissante, les participants en ont retiré un sentiment de fierté tel que le précise ce jeune : « Moi aussi c'est la fierté là. Quand je dis mon âge pis que je dis que je fais du bénévolat ici ils [les gens de mon entourage] sont là : "Wow!". Fièrre » (Jeune 4). Un autre jeune bénévole a ressenti ce sentiment de fierté au travers du regard des membres de sa famille :

Ça m'amène de la fierté. C'est parce que j'ai de la fierté dans le fond, même ma famille quand je leur dis que je fais du bénévolat dans un centre de personnes âgées, là ils trouvent ça impressionnant de voir quelqu'un de mon âge qui fait ça. Puis c'est vraiment une fierté là, de faire ça, pis c'est valorisant de voir que tu peux apporter quelque chose à eux parce que, peut-être qu'ils [aînés] peuvent pas te le dire, mais tu le sais que si tu les avais pas pris pour les amener dehors [...] ils ne seraient pas sortis d'ici là. Ils n'auraient pas pris l'air. Ils ne te le disent pas, ils ne peuvent pas te le dire. Mais tu le sais. (Jeune 3)

Les jeunes du projet Sunny Action ont beaucoup apporté aux aînés à travers cette expérience et ils ont beaucoup reçu en retour. Plusieurs bénéfices sont par ailleurs bilatéraux, partagés par tous. « Bien ça rend les personnes âgées heureuses, mais que ça nous rend heureux aussi, parce qu'on les voit heureux » (Jeune 12).

### *Les bénéfices pratiques*

Grâce à l'implication de l'équipe Sunny Action, la participation des aînés aux activités s'en est trouvée amplifiée. Les jeunes les ont invités à participer à un éventail d'activités dans la résidence et à l'extérieur de la résidence :

On fait beaucoup d'activités pour les divertir parce que [...] dans leur chambre ils ont pas grand-chose à faire [...] on fait des activités mettons [...] des pique-niques au jardin, [...] du bingo, [...] de la messe, tout pour essayer de les divertir. (Jeune 11)

On leur parle souvent, on va les voir quand on peut. On fait des activités aussi par étage, on mange des collations, limonade, des choses comme ça. On essaie de mettre un petit peu de vie dans leur quotidien, pis ça marche. (Jeune 14)

Ces activités, fort appréciées des aînés, ont permis de briser la routine, d'apporter de la nouveauté et des divertissements :

Parce que, il y en a qui disent « qu'est-ce qu'on fait, qu'est-ce qu'on fait? On ne sait pas quoi faire nous autres là. On va toujours rester dans la chambre ». Non non, il y a quelqu'un qui vous amène des distractions. (Résident 9)

Les jeunes du projet Sunny Action ont également retiré des bénéfices pratiques de cette action bénévole. D'abord, ils ont acquis un sens des responsabilités. Aussi, ils ont garni leur curriculum vitae d'une expérience riche et ils ont acquis des valeurs qui leur seront utiles toute leur vie : « C'est sûr, ça aide aussi dans un CV les choses comme ça, du bénévolat, c'est très bon. Mais c'est plus pour des raisons ... parler avec des personnes âgées, tisser des liens avec eux autres » (Jeune 14).

Durant le projet, les jeunes ont été appelés à s'impliquer dans plusieurs sphères et à apprendre à travers leurs tâches : aide directe aux résidents, responsabilité envers les autres jeunes, planification des activités, publicité, gestion des médias sociaux, etc. Ils

ont également appris en côtoyant les aînés : « Les aînés, c'est une source de connaissances, je dirais. Ils peuvent nous apprendre beaucoup sur notre passé que nous autres on n'était pas là et qu'on savait pas [...] » (Jeune 4).

Lors des rencontres, ils avaient la possibilité de partager des idées et d'émettre des recommandations. Ils pouvaient proposer des idées novatrices. « On en parle. Si ça peut améliorer aussi l'environnement des personnes âgées, comme par exemple faire de la décoration dans nos unités, on en parle, pis si c'est accepté, ça va être le fun pour eux-autres aussi » (Jeune 14).

Le coordonnateur a d'ailleurs salué les idées novatrices des jeunes :

Je suis là pour accompagner, on va travailler ensemble puis bon qu'est-ce que vous en pensez de cette activité-là, comment on pourrait l'organiser, comment on pourrait la faire. Ils apportent des solutions, ça fait au-dessus de trente ans que je suis dans le milieu ... eux, ils m'apportent une idée rafraîchissante. (Coordonnateur)

Puis, les jeunes participants ont expérimenté un éventuel environnement de travail. Ils ont pu saisir ce que travailler en CHSLD signifie, ce que cela comporte. Ainsi, le projet Sunny Action leur a apporté « de l'expérience dans le domaine préposé-infirmier. Les résidences comme celles-ci, ça peut nous aider si on veut faire ce métier-là plus tard. On peut voir un petit peu à quoi s'attendre » (Jeune 14). Certains ont découvert un environnement de travail qu'ils n'auraient pas considéré a priori. Ainsi, ils ont pu démystifier le travail en CHSLD en s'intégrant dans le quotidien de cette dernière.

Certaines personnes âgées ont enseigné aux jeunes leur savoir-faire : « Lorsqu'elles sont arrivées ici cette année les filles, elles voulaient apprendre le tricot. Ça fait que [le coordonnateur du projet] m'a demandé si j'étais d'accord pour leur montrer comment faire » (Résident 1). Ce résident a donc expliqué les rudiments de base du tricot chaque semaine. Des activités plus formelles ont aussi stimulé ce lien intergénérationnel. En effet, les jeunes et les aînés ont organisé conjointement un spectacle de fin d'été avec chorale et sketch qu'ils ont présenté aux autres résidents, au personnel et aux familles (Tableau 2).

### ***Satisfaction et poursuite du projet***

L'expérience des aînés avec les jeunes est considérée positive. Comme l'a mentionné ce participant : « Moi, l'expérience que j'ai avec les jeunes, les bénévoles, c'est formidable » (Résident 8). Les aînés ont apprécié l'implication réelle des jeunes : « Pis euh, tu vois tout de suite la flamme, tu vois que les jeunes ils ne sont pas rien que là, comme je te disais tantôt, pas rien que pour la tablette ou pour les récompenses » (Résident 5). Ces jeunes se sont intégrés à la résidence, ils ont ensoleillé les journées parfois par des menus détails tels que : « moi ils me font rire quand ils passent la collation » (Résident 5). Les résidents rencontrés affichaient un réel sentiment de satisfaction face au projet. Ils ont affirmé d'un commun accord que ce type de projet devrait s'implanter dans d'autres résidences. Un résident est allé plus loin en affirmant : « on aime tellement ça nous autres qu'on est prêt à partager avec les autres » (Résident 2). Un autre résident a mentionné que son taux de satisfaction est à 100 % : « Ça ne peut pas être négatif. Y'a rien de négatif qui peut sortir de ce ... de ce contact-là » (Résident 5). Certains résidents souhaiteraient même que le projet se poursuive au-delà de l'été : « Très content puis je voudrais que ça continue, que ça n'arrête pas là » (Résident 8).

Les jeunes rencontrés en groupe de discussion étaient aussi satisfaits du projet Sunny Action. Tel que mentionné précédemment, ils ont retiré de nombreux bénéfices

Tableau 2. Synthèse des bénéfices du projet intergénérationnel Sunny Action pour les jeunes et les aînés.

Types de bénéfices	Bénéfices pour les jeunes	Bénéfices pour les aînés
Sociaux	Attachement aux aînés Création de liens sociaux Échanges avec aînés et autres jeunes Réciprocité	Attachement aux jeunes Création de liens sociaux Échanges avec les jeunes Occasion d'extériorisation Présence, accompagnement Réciprocité
Psychologiques	Appréciation, valorisation Assurance Bonheur Confiance en soi Connaissance de soi Expérience agréable Expérience enrichissante Pouvoir d'expression Sentiment de contribuer à la société Sentiment d'évoluer Sentiment de fierté Sentiment d'utilité Valeurs humanistes	Bonheur Dynamisme Joie Motivation Plaisir
Physiques		Énergie Être actif Sentiment de vieillir moins vite
Pratiques	Acquisition de compétences Acquisition de connaissances Amélioration du cv Découverte d'un environnement de travail Expérience enrichissante Occupation du temps libre Pouvoir de proposer des idées Savoir-être Sens des responsabilités	Briser la routine Contre l'ennui Divertissement Nouveauté Participation aux activités Sorties à l'extérieur

personnels et ont grandi à travers cette expérience. Un point soulevé concerne l'encadrement effectué par le coordonnateur qui semble avoir été grandement apprécié par les jeunes. Un participant va plus loin en déclarant : « La satisfaction qu'on a dépend de qui qui nous guide » (Jeune 2). Un autre participant s'estime chanceux d'avoir pu bénéficier d'un tel encadrement. Ce lien tissé avec le coordonnateur a contribué au retour des jeunes bénévoles d'année en année : « Bien moi ma satisfaction elle a augmenté au fil des années parce que c'est sûr, c'est de plus en plus structuré, puis ils prennent beaucoup nos commentaires » (Jeune 7).

## Discussion

Cet article apporte un éclairage sur l'action bénévole des jeunes auprès d'aînés en CHSLD et sur les occasions de participation sociale des aînés qu'amène une telle implication. Il a permis de réfléchir au croisement des concepts bénévolat chez les jeunes, liens intergénérationnels et participation sociale des aînés. Plus spécifiquement,



il a mis en lumière le développement de liens intergénérationnels en présentant les motivations des jeunes et des aînés en regard au projet, les attitudes requises pour une mise en œuvre réussie du projet, les bénéfices retirés par chacun ainsi que le niveau de satisfaction des deux générations.

Un projet tel que Sunny Action permet, par le biais d'une action bénévole, la rencontre entre adolescents et aînés. Cette relation ne va toutefois pas de soi. En effet, selon Drury *et al.* (2016), il importe dans un premier temps de réduire les inquiétudes des jeunes à l'égard des aînés et du vieillissement, de favoriser l'apprentissage des normes au fondement de cette relation et d'encourager le partage entre les deux groupes. La formation donnée permet aux jeunes de saisir la réalité d'un résident en CHSLD, comment intervenir auprès de lui et quels sont les principes éthiques et les règles de sécurité à respecter. Plusieurs jeunes ont par ailleurs souligné la pertinence de cette formation et sa contribution à la qualité de leur expérience.

Les motivations et les attentes des jeunes conditionnent également la réussite de projets intergénérationnels. Ceux rencontrés ont mentionné vouloir aider les résidents et contribuer à leur bonheur. Tel que l'a précisé Vandervan (2011), les jeunes désirent « entrer en relation » avec l'autre génération. Les liens intergénérationnels développés dans le cadre du projet Sunny Action semblent favoriser le déploiement de relations affectives de type grands-parents/petits-enfants, sans autorité toutefois, ce qui facilite la relation, comme l'a révélé l'étude de France Bénévolat (2010).

Les jeunes souhaitent, par leur participation au projet, apporter du bonheur aux résidents et bonifier leur curriculum vitae. Ces attentes et motivations cadrent avec la plupart des principales raisons au fondement du bénévolat des jeunes (RABQ, 2011) soit la croyance en la cause, le développement de connaissances et l'acquisition d'une expérience de travail. Identifiée à titre de bénéfice du projet, l'amitié semble être davantage une motivation à poursuivre l'implication plutôt qu'une motivation initiale à s'y engager. En participant au projet Sunny Action, les jeunes ont répondu, du moins en partie, à leurs quatre besoins psychosociaux selon le modèle de Glasser (1983) (dans RABQ, 2011) soit le besoin d'appartenance, de liberté, de pouvoir et de plaisir. En effet, ils ont pu combler leur besoin d'appartenance, notamment en développant des liens avec les résidents et les autres jeunes qui pour certains, se sont prolongés au-delà de l'été. Les jeunes ont mentionné pouvoir donner leur opinion et proposer des idées novatrices pour améliorer le projet, ce qui peut venir en réponse au besoin de liberté. Le besoin de pouvoir réfère aux tâches qui doivent permettre aux jeunes de développer leurs habiletés personnelles et professionnelles. Certains jeunes ont précisé, à titre de bénéfices, avoir fait des apprentissages pouvant être utiles à leur recherche d'emplois, mais rappellent qu'ils ont avant tout développé des liens. Le besoin de plaisir semble être comblé puisque plusieurs jeunes ont mentionné apprécier leur expérience et passer des moments agréables avec les aînés.

Par ailleurs, l'intérêt de chacun demeure central pour la réussite du projet tel que le prescrit Black (2011). À cet effet, les aînés ont reconnu à titre d'attitudes à prioriser par les jeunes l'authenticité, un réel intérêt envers le projet, l'adoption d'une démarche sérieuse et aimer les personnes aînées. L'ouverture face aux jeunes et l'amour des jeunes ont aussi été identifiés à titre d'attitudes à privilégier par les aînés.

En regard aux fonctions de la participation sociale au fondement de la définition de Raymond *et al.* (2008), le projet Sunny Action permet aux aînés d'avoir des interactions sociales et de faire partie d'un réseau d'interrelations en côtoyant régulièrement les jeunes et les autres aînés. Les nombreux bénéfices énoncés par les aînés démontrent que leur

participation au projet a contribué à leur qualité de vie comme plusieurs auteurs l'ont déjà démontré (Agahi *et al.*, 2011; Stephens *et al.*, 2014). En participant au projet, les résidents ont pris activement part à la vie de leur résidence. Les activités de loisir demeurent un contexte idéal pour favoriser la participation sociale des aînés et des jeunes.

L'action bénévole effectuée par les jeunes est avant tout, selon la définition de Thibault *et al.* (2011), un acte social d'échange (don et contre don) et un acte de vie et de développement social fondé sur le civisme et la création de liens sociaux. Par ailleurs, les bénéfices sociaux comptent parmi les plus cités par les deux générations. En effet, les jeunes rencontrés cherchent la création de liens et l'entraide et les aînés reçus en entrevue souhaitent avoir de la compagnie et pouvoir échanger.

Les bénéfices de ce projet intergénérationnel identifiés par les jeunes et les aînés sont semblables à ceux identifiés par Ayala *et al.* (2007), par Desmet et Lacharité (2004) et par Black (2011). Les liens intergénérationnels développés dans le cas à l'étude ont contribué aux relations harmonieuses, ont permis à chaque génération de participer et de se sentir utile, ont facilité la communication et la socialisation, la compréhension mutuelle, l'apprentissage, le partage des connaissances et des informations. Ils ont participé à réduire l'isolement, à améliorer la santé et la confiance et à renforcer les capacités des participants. Au-delà des bénéfices pour ces deux groupes, les liens intergénérationnels se sont avérés un atout pour le milieu de vie que constitue le center d'hébergement de soins de longue durée. Ils ont contribué à créer une ambiance agréable.

Le projet Sunny Action constitue pour les jeunes un véritable acte d'échange où le don a autant de valeur que le contre don. Au sein de Sunny Action, les jeunes bénévoles sont les acteurs fondamentaux de leur loisir, tout en favorisant l'expérience de loisir chez les aînés (Parker, 1997).

## Conclusion

Bien que cette recherche ait permis de saisir davantage l'expérience vécue par les jeunes et les aînés participant au projet Sunny Action en ciblant notamment leur motivation et les nombreux bénéfices retirés, certaines limites se dessinent. D'emblée, malgré que le recours à un devis qualitatif ait favorisé une vision plus en profondeur, le nombre restreint de participants limite la portée de l'étude. De plus, l'étude réalisée concerne un seul site donc une seule dynamique organisationnelle. Il serait important d'évaluer la mise en place de ce programme dans des contextes variés avec des équipes différentes, notamment en regard de l'encadrement pour réellement en saisir la portée. De telles études seront nécessaires pour apporter une compréhension plus globale d'un tel projet afin de mieux en soutenir la mise en œuvre dans d'autres milieux. Nous sommes par ailleurs à étudier plus en profondeur les facteurs déterminants pour une implantation harmonieuse de ce projet.

## Notes

1. Il est toutefois à noter qu'il s'agissait d'un travail communautaire obligatoire pour 20 % de ces derniers (Turcotte, 2015).
2. Les CHSLD accueillent en majorité des personnes âgées en perte d'autonomie (physique ou cognitive). Les activités offertes dans le cadre du projet Sunny Action s'adressent à tous les résidents des centres qui offrent le projet. Ils y participent en fonction de leur intérêt et de leur condition au moment des activités.
3. Dans le cas à l'étude, nous référons à des jeunes de 12 à 18 ans et à des aînés de 50 ans et plus.
4. Deux centres bénéficiaient du projet en 2015–2016.

### Disclosure statement

No potential conflict of interest was reported by the authors.

### Références

- Agahi, N., Silverstein, M., et Parker, M. G. (2011). Late-life and earlier participation in leisure activities: Their importance for survival among older persons. *Activities, Adaptation & Aging*, 35(3), 210–222.
- Ayala, J. S., Hewson, J. A., Bray, D., Jones, G., et Hartley, D. (2007). Intergenerational programs: Perspectives of service providers in one Canadian city. *Journal of Intergenerational Relationships*, 5(2), 1–21.
- Black, K. (2011). Combining the young and the young at heart: Innovative, intergenerational programming throughout the continuum of long-term care. *Journal of Intergenerational Relationships*, 9(4), 458–461.
- Blais, S., McCleary, L., Garcia, L., et Robitaille, A. (2017). Examining the benefits of intergenerational relationships. *Journal of Intergenerational Relationships*, 15(3), 258–272.
- Burgman, C. B., et Mulvaney, E. A. (2016). An intergenerational program connecting children and older adults with emotional, behavioral, cognitive or physical challenges: Gift of mutual understanding. *Journal of Intergenerational Relationships*, 14(4), 353–359.
- Carbonneau, H. (2011). *Portrait des pratiques en loisir des québécois de 50 ans et plus en 2010*. Trois-Rivières: Université du Québec à Trois-Rivières.
- Carbonneau, H., Aubertin, M., et Préville, M. (2004, mai). Analyse des liens entre divers déterminants de l'expérience de loisir et le bien-être psychologique des personnes de plus de 50 ans. Étude LISREL. *Journée de la recherche du Centre de recherche sur le vieillissement*. Sherbrooke, Québec.
- Desmet, S., et Lacharité, C. (2004). *Le cœur à la bonne place! Portrait de bénévoles et de jeunes participant à des activités intergénérationnelles*. Trois-Rivières : Centre d'action bénévole Laviolette, Centre d'action bénévole Drummond.
- Drury, L., Hutchison, P., et Abrams, D. (2016). Direct and extended intergenerational contact and young people's attitudes towards older adults. *British Journal of Social Psychology*, 55, 522–543.
- Feldman, S. (2012). The impact of intergenerational volunteering and learning: Three short films on the website of Beth Johnson Foundation Worcestershire. *Journal of Intergenerational Relationships*, 10(4), 437–439.
- Fortier, J., Goulet, J., et Leclerc, D. (2016). *Les liens intergénérationnels et l'échange des savoirs dans la pratique de l'action bénévole* (Rapport de recherche remis à la Fadoc). Trois-Rivières: Fadoc Mauricie.
- Fortier, J., Leclerc, D., et Thibault, A. (2015). L'évolution du bénévolat en loisir au Québec 2001 – 2012. *Loisir et Société*, 38(2), 212–225.
- France Bénévolat. (2010). *La solidarité intergénérationnelle, dans et par les associations : du « faire pour » au « faire ensemble »* (Étude/action dirigée par Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat). Paris: France Bénévolat.
- Glasser, W. (1983). *La théorie du choix*. Montréal, QC: Chenelière/Mc Graw-Hill.
- Imagine Canada. (2013, novembre 13). Le secteur des organismes sans but lucratif au Canada. Faits saillants. *Conférence de Diane M. Ellison dans le cadre du Sommet de l'Institut Mallet*. Montréal, Québec.
- Jarrott, S. E. (2011). Where have we been and where are we going? Content analysis of evaluation research of intergenerational programs. *Journal of Intergenerational Relationships*, 9(1), 37–52.
- Ministère Famille et Aînés et Ministère Santé et Services Sociaux. (2012). *Politique Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Québec : Gouvernement du Québec.
- OMS (2002). *Vieillir en restant actif*. Cadre d'orientation. Genève.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 211). Paris : Armand Collin.
- Parker, S. (1997, July). *Leisure and culture: Consumers or participants?* Paper presented at the meeting of the Leisure Studies Association. London, England.

- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., et Tourigny, A. (2008). La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire. *Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval*, pp. 111.
- Réseau de l'action bénévole du Québec [RABQ]. (2011). Cap sur les jeunes bénévoles. *Tracez votre chemin*, pp. 66.
- Roy, S. (2009). L'étude de cas. Dans D. B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5th éd., pp. 199–226). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Secrétariat à la jeunesse. (2016). *Politique québécoise de la jeunesse 2030 – ensemble pour les générations présentes et futures*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Secrétariat aux aînés et Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). *Plan d'action 2018–2023. Un Québec pour tous les âges*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Stephens, C., Noone, J., et Alpass, F. (2014). Upstream and downstream correlates of older people's engagement in social networks: What are their effects on health over time? *International Journal of Aging and Human Development*, 78(2), 149–169. doi:10.2190/AG.78.2.d
- Thibault, A. (2009). L'organisation du loisir n'est plus adaptée au bénévolat moderne? Une urgence d'agir. *Observatoire québécois du loisir*, 7(9), 1–4.
- Thibault, A., Fortier, J., et Albertus, P. (2007). Rendre compte du mouvement bénévole au Québec : créateur de liens autant que de biens. *Réseau de l'action bénévole du Québec*.
- Thibault, A., Fortier, J., et Leclerc, D. (2011). Bénévolats nouveaux, approches nouvelles. *Réseau de l'action bénévole du Québec*.
- Turcotte, M. (2015). Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale. Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada. *Statistique Canada*.
- Vanderven, K. (2011). The road to intergenerational theory is under construction: A continuing story. *Journal of Intergenerational Relationships*, 9(1), 22–36.
- Vézina, M., et Crompton, S. (2012). *Le bénévolat au Canada. Tendances sociales canadiennes. Rapport de l'Enquête canadienne de 2010 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa : Statistique Canada.